

La mercuriale renoue avec la flambée

Les prix des fruits et légumes s'envolent

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4025 - Dimanche 20 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Il a évolué de 3,8% durant l'année 2015

Le salaire moyen mensuel a atteint 39 200 DA

Page 5

Concrétisation de l'accord d'Alger par les membres de l'Opep

Bouterfa optimiste quant au gel de la production

Page 2

La menace kurde

Par Mohamed Habili

Les Kurdes ont établi leur nouvelle frontière sur la dernière portion de terre conquise sur Daech au nord de l'Irak. Ils avaient dit par avance quelle était leur intention en aidant à la libération de Mossoul, une ville du reste non encore reprise à Daech, sur laquelle ils n'avaient revendiqué aucun droit. Désormais ils ne font plus semblant d'appartenir à un même Etat centralisé appelé l'Irak. Ils parlent franchement de leur droit à l'indépendance, que sûrement ils s'apprêtent à proclamer. Ils prétendent même en avoir parlé à Bagdad, dans le cadre des préparatifs à la reprise de Mossoul, et avoir obtenu son aval à ce propos, ce que les autorités irakiennes nient catégoriquement. Le Premier ministre irakien, Haider El Abadi, a réagi vivement contre la prétention des Kurdes à garder pour eux-mêmes les terres arrachées à Daech par les Peshmergas. Ainsi donc, il n'est pas exagéré de dire que l'Irak ne s'est pas encore complètement débarrassé de Daech que voilà une autre guerre, civile-là, qui se profile à l'horizon immédiat. Si les Kurdes sautent le pas en proclamant l'indépendance, l'Etat fédéral irakien n'aura été que l'étape intermédiaire conduisant à sa partition. Il y a là une leçon à retenir pour tous les Etats unitaires de par le monde : toute revendication d'autonomie en son sein n'est en réalité qu'un objectif transitoire dont la vraie finalité est la sécession. Un Etat unitaire ne peut pas devenir un Etat fédéral, en revanche il peut éclater. Ce qui est vrai de l'Irak l'est tout autant de la Syrie.

Suite en page 3

Retour de la protestation à partir d'aujourd'hui

Risque de perturbation des examens



Décus par «la sourde oreille» du ministère de l'Education nationale, les syndicats du secteur comptent reprendre la protestation à partir de demain. A cet effet, ils ont arrêté une série d'actions pour les 21, 22 et 23, ainsi que les 27, 28 et 29 novembre prochains. Le secteur risque ainsi de connaître une grande perturbation, notamment avec l'approche des examens du premier trimestre.

Page 3

Le président du RCD au campus de son parti à Béjaïa

«En politique, rien ne se donne, tout s'arrache»

Page 3

14^e édition du Festival à la salle Ahmed-Bey de Constantine

Top départ pour le Dimajazz

Page 13

La mercuriale renoue avec la flambée

Les prix des fruits et légumes s'envolent

■ Le premier légume qui semble être le plus touché par cette hausse excessive des prix est la pomme de terre. En effet, les tarifs affichés pour le kilogramme de patate heurtent plus d'un. Et pour cause, ils oscillent entre 70 et 85 DA le kilo, a-t-on constaté hier.

Par Meriem Benchaouia

Après une courte durée de répit où les prix ont enregistré une certaine stabilité, la mercuriale connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Pour ne pas déroger à la règle, commerçants et autres intermédiaires se font un plaisir de saigner à blanc le pauvre citoyen. En effet, les prix sont en constante augmentation et le marché des fruits et légumes n'échappe, malheureusement, pas à ce qui est visiblement devenu une règle, et ce, au grand désarroi des petites bourses. Confronté quotidiennement à la hausse des prix des produits alimentaires de base, le citoyen algérien ne sait plus à quel saint se vouer pour mettre quelques fruits et légumes dans son couffin. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo, mettant ainsi à rude épreuve les ménages. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals, ces derniers jours, donnent froid dans le dos. Face à cette situation, les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette flambée,



notamment les mauvaises conditions météorologiques constatées depuis une semaine. Les intempéries de ces derniers jours ont également rendu la récolte des fruits et légumes très difficile pour les agriculteurs. Le manque de main-d'œuvre et l'augmentation des salaires pour encourager la venue des ouvriers agricoles sont une des raisons favorisant l'élévation des prix. «Quand les routes ne sont pas praticables, les tarifs appliqués par les transporteurs viennent se répercuter directement sur le prix de vente final», notent les différents vendeurs. Le pre-

mier légume qui semble être le plus touché par cette hausse excessive des prix est la pomme de terre. En effet, les tarifs affichés pour le kilogramme de patate heurtent plus d'un. Et pour cause, ils oscillent entre 70 et 85 DA le kilo, a-t-on constaté, hier, au marché Clauzel, au centre d'Alger. L'oignon connaît le même phénomène, il est cédé à 90 DA. Idem pour la tomate qui est à 90 DA. La carotte est, quant à elle, cédée à 80 DA le kilo, le navet à 75 DA, le poivron à 180 DA alors que les haricots verts continuent de battre tous les records avec pas

moins de 200 DA le kilogramme. La courgette est affichée à 180 DA le kilogramme, l'artichaut à 160 DA et la salade à 150 DA. Les prix des fruits ont également enregistré une hausse importante. Le kilogramme de banane a atteint les 350 DA alors qu'il ne dépassait pas les 200 DA, il y a de cela quelques semaines. Les pommes coûtent entre 350 et 450 DA alors qu'elles ne dépassaient pas les 300 DA. Enfin, les oranges et les clémentines, fruits pour lesquels la demande est importante pendant cette période, sont cédés entre 180 et 250 DA. Dans leurs explica-

tions sur la hausse des prix, certains marchands mettent aussi en exergue le fait qu'ils souffrent de l'intervention des spéculateurs et des intermédiaires en les obligeant à acquérir leur marchandise à un prix fixé après entente avec les grossistes». Les citoyens ne savent plus quoi faire et affirment ne pas pouvoir joindre les deux bouts. Les autorités semblent incapables de réguler le marché des fruits et légumes, laissant le consommateur livré à la seule loi ultralibérale de l'offre et de la demande.

M. B.

Concrétisation de l'accord d'Alger par les membres de l'Opep

Bouterfa optimiste quant au gel de la production

Ph/Zalouk



Après la réunion consultative, tenue vendredi dernier à Doha, ayant regroupé les pays membres et ceux non membres de l'Opep, le ministre de l'Energie, Nouredine Bouterfa, s'est dit satisfait des résultats de la rencontre. De ce fait, un éventuel consensus commun

quant à la réalisation de l'accord d'Alger est en bonne voie. Il a déclaré qu'il était, à l'instar de tous les pays participants, positif sur la concrétisation de l'accord d'Alger concernant le gel de la production de la part de ces derniers. Une décision qui sera tranchée incessamment lors de la

réunion de l'Organisation prévue à Vienne le 30 novembre. Ainsi, une fois une résolution dégagée, c'est tout l'avenir de ces pays ainsi que celui du reste du monde qui sera déterminé par l'événement. L'évolution de la conjoncture économique et politique internationale en dépendra également. Dans une déclaration à la presse, en marge de la réunion, le ministre de l'Energie a indiqué que «les 11 pays membres de l'Opep ont convenu vendredi de soutenir et de mettre en œuvre l'accord d'Alger qui prévoit de réduire la production à 32,5 millions de barils par jour», a-t-il précisé. A ce propos, M. Bouterfa a rappelé aussi que la rencontre de Doha visait à préparer la prochaine réunion de Vienne. «Nous avons discuté des modalités d'une collaboration en vue d'assurer le succès de la réunion de Vienne le 30 novembre prochain. Pour ce faire, nous nous sommes réunis à huis clos afin de préparer cette réunion ainsi que la rencontre des experts qui précèdera et avons convenu de la possibilité de geler la production à 32,5 barils/jour», a expliqué le ministre. Sur ce point, il est à rappeler que depuis les rencontres de concertation successives ayant été organisées à ce jour, et ce, dans le but de rééquilibrer le marché pétrolier mondial,

le gel périodique d'une certaine quantité de barils par jour, par les pays producteurs, a été de près la solution la plus possible pour réaliser l'objectif. Bien qu'il n'est point de nier aussi les quelques divergences signalées entre certains pays membres, tels que l'Iran et l'Arabie saoudite refusant chacun de céder aux taux de réduction fixé par l'ensemble de l'organisation, il se trouve qu'au final une solution en synergie est en train de prendre forme. Suite à quoi, le rôle des pays non membres de l'Opep a été également déterminant dans ces réunions. Selon le ministre, la rencontre a permis aux membres de l'Opep de convenir avec la Russie, pays non membre de l'Organisation, de travailler en coordination jusqu'à la fin novembre afin de maîtriser les chiffres et les informations à même de parvenir à une bonne décision à Vienne. En somme, il est important de noter que l'Algérie, outre le fait d'être l'organisateur de la rencontre historique d'Alger qui a couronné la réunion extraordinaire de l'Opep, le 28 septembre dernier, celle-ci joue un rôle essentiel dans la médiation entre ces pays pour la stabilité du marché énergétique mondial.

Yacine Djadel

Retour de la protestation à partir d'aujourd'hui

Risque de perturbation des examens

■ Déçus par «la sourde oreille» du ministère de l'Education nationale, les syndicats du secteur comptent reprendre la protestation à partir de demain. A cet effet, ils ont arrêté une série d'actions les 21, 22 et 23, ainsi que les 27, 28 et 29 novembre prochains. Le secteur risque ainsi de connaître une grande perturbation, notamment avec l'approche des examens du premier trimestre.

Par Louiza Ait Ramdane

Les syndicats de l'Education montrent leur détermination à poursuivre cycliquement les actions de protestation pour maintenir la pression sur la tutelle qui refuse toujours de maintenir la retraite anticipée, sous prétexte que la question est du ressort du gouvernement.

C'est au siège de l'Unpef (Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation), à Alger, que les douze syndicats autonomes se sont réunis hier avec la presse nationale pour annoncer une grève les 21, 22, 23, 26, 27 et le 29 novembre prochains, accompagnée de rassemblements régionaux et d'un rassemblement national le 27 novembre prochain devant l'Assemblée populaire nationale coïncidant avec le vote sur le projet de loi sur la retraite.

Les syndicats du secteur de l'Education réitèrent leur plateforme de revendications qui tournent autour du maintien de la retraite anticipée et sans condition d'âge, la participation des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail et la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs et dénonce la «fuite en avant des pouvoirs publics».

Joint hier par téléphone, le chargé de la communication de l'Unpef, Djilali Belkhir, fait savoir que toutes les tentatives du syndicat auprès du ministère de la tutelle d'ouvrir un dialogue sérieux sur le dossier de la retraite pour dépasser la crise et trouver des solutions ont échoué. «On sait que la retraite est du ressort du gouvernement, mais la ministre de l'Education pourra faire pression et défendre l'intérêt



Ph / DR

des travailleurs de son secteur», dira-t-il, dénonçant, à l'occasion, l'exclusion des syndicats autonomes, «représentants légitimes des travailleurs», de l'élaboration du nouveau code du travail.

Concernant la décision de la ministre de l'Education de trouver une solution provisoire en appelant les directeurs des établissements à organiser des activités culturelles pendant ces jours de grève pour garder les élèves en classe, le syndicaliste indique que cette solution est du «bricolage». «Cette solution ne défend pas l'intérêt de l'élève», ajoute-t-il, soulignant que

les enseignants grévistes sont toujours là pour rattraper les cours non dispensés aux élèves, l'essentiel étant que «la tutelle agisse en leur faveur». La prochaine étape du mouvement, menace les protestataires, sera une grève illimitée.

Pour sa part, le Conseil d'enseignement des lycées d'Algérie (CLA) dénonce dans un communiqué rendu public, la pression et les menaces utilisées par quelques responsables pour empêcher les travailleurs de rejoindre la grève. Le CLA alerte ainsi les pouvoirs publics sur les conséquences que peut engen-

drer leur entêtement et leur fait assumer toute la responsabilité du pourrissement de la situation.

Pour le syndicat, l'argumentaire avancé par le gouvernement pour justifier la remise en cause de la loi sur la retraite n'a pour objectif que celui de tromper l'opinion publique et de plaire aux institutions financières internationales. Pour cela, le CLA appelle tous les travailleurs à rejoindre massivement la grève les 21, 22 et 23 novembre et celle du 27, 28 et 29 novembre 2016 ainsi que les rassemblements programmés.

L. A. R.

Le président du RCD au campus de son parti à Béjaïa

«En politique, rien ne se donne, tout s'arrache»

«La régionalisation est d'une actualité brûlante en raison des déséquilibres et des injustices qui caractérisent les choix et les arbitrages d'un pouvoir soumis aux intérêts de sectes et de clientèles solidement implantées dans les centres de décisions», a déclaré hier le président du RCD, Mohcine Belabès, à l'ouverture des travaux du campus des jeunes du RCD sur le thème «L'Etat unitaire régionalisé : une solution pour l'Algérie», au Centre touristique Anissa-Tour de Souk El-Tennine, dans la wilaya de Béjaïa. A ce sujet, il

dira aussi : «L'absence de logique territoriale dans les découpages administratifs n'est rien devant les risques sur la cohésion nationale que cette gestion génère». Le président du RCD estime que «la confiscation des libertés, l'instrumentalisation de la religion ou de la justice, la gestion autoritariste et clientéliste de la rente pétrolière, n'empêchent pas seulement l'émergence d'un modèle de développement moderne et viable, mais vident le pays des énergies capables de construire un destin digne et fidèle aux sacrifices consentis». A propos du système

politique, le leader du RCD estime que celui-ci «a confisqué la souveraineté de notre peuple». Mohcen Bellabès a ensuite justifié la décision de son parti de prendre part aux joutes électorales de 2017 sans exclure «la fraude électorale qui sera au rendez-vous». Mais pour ce dernier, «en politique, rien ne se donne, tout s'arrache». Pour M. Belabès, «un nouveau départ commence par un discours de vérité en direction de nos concitoyens sur l'état de la nation qui se fragilise de plus en plus, sur le lien social qui se délite, sur l'incertitude qui gagne de larges couches de la

société, sur la grave crise économique et financière que traverse le pays». Et de suggérer «la refondation institutionnelle par une réorganisation territoriale de l'espace algérien pour favoriser le développement et atténuer les déséquilibres régionaux actuels et permettre de promouvoir une intégration nationale démocratique et un développement national harmonieux». Il a plaidé pour un ensemble de réformes «constitutionnelle, parlementaire, électorale» et aussi pour «le redémarrage de l'économie et la réforme de l'éducation».

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La menace kurde

suite de la page Une

Le parallèle à cet égard entre les deux pays s'impose de lui-même. Les Kurdes d'Irak ont pris prétexte de leur marche sur Mossoul pour achever de prendre possession des terres qu'ils estiment leur revenir de droit. Ceux de Syrie, encouragés en cela par les Etats-Unis, font pareil en fonçant sur Raqqa, la capitale du mort-né Etat islamique. On ne peut soupçonner les Kurdes des deux pays d'être des complices de Daech ; ils lui doivent beaucoup cependant. C'est grâce à lui qu'ils sont tout près aujourd'hui de réaliser leurs rêves nationaux. Seulement voilà, il y a toujours loin de la coupe aux lèvres. Débarrassé de Daech, il y a des chances pour que Baghdad se montre plus enclin à imposer son autorité sur tout le nord de l'Irak. Dans un premier temps, il voudra sans doute reprendre les terres que les Kurdes ont annexées à la faveur de la bataille de Mossoul. De la réaction des Kurdes à cet acte inévitable dépendra la nature de leur relation future avec Baghdad. Celui-ci peut compter alors sur le soutien des Etats de la région en butte à des revendications kurdes similaires, et d'abord sur la Turquie pour qui le nationalisme kurde représente le principal danger pour sa sécurité. Daech n'a pas pu voir le jour, se développer, et s'emparer d'un aussi vaste territoire à cheval sur deux Etats arabes que parce que cette région a tremblé sur ses fondements. Vis-à-vis des fractures ainsi ravivées, cependant, il a servi d'écran de fumée. Lorsque celui-ci sera entièrement retombé, ce qui ne saurait maintenant trop tarder, les cassures desquelles il tient son existence et que par sa présence il a brouillées, notamment en faisant l'unanimité contre lui, sont appelées à devenir particulièrement visibles et actives. D'une certaine façon, il n'aura été qu'un symptôme, aussi bref qu'aigu, de maux bien plus profonds et éprouvants. Les Kurdes ont déjà montré qu'ils sont prêts à toute alliance étrangère susceptible de les aider à se tailler dans la région un ou plusieurs Etats indépendants.

M. H.

Pour pénétrer les marchés internationaux

Une «stratégie nationale», clef de réussite de l'exportation

■ La mise en place d'une stratégie nationale de développement de l'exportation est la clef de réussite de toute démarche visant à pénétrer les marchés internationaux et assurer un débouché au produit national, a estimé, samedi à Médéa, l'expert économique Smail Lalmas.

Par Hocine B.

Le développement de l'exportation «ne peut se réaliser dans la précipitation ou l'improvisation, mais doit être pensé en termes de vision stratégique globale», a indiqué l'expert, lors d'une session de formation aux métiers de l'export, organisée à l'INSFP de Beziouche (Médéa), au profit d'opérateurs économiques de la région sur initiative conjointe de la Chambre nationale de com-

merce, l'Ecole algérienne des affaires et la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri.

L'implication de l'ensemble des démembrés de l'Etat (ministères-institutions financières-douanes et organismes patronales) dans l'élaboration de cette stratégie et son application sur le terrain est un «impératif incontournable», car tout dépendra du degré de cohésion et de complémentarité des actions menées en direction du développement de l'exportation, a-t-il expliqué.

Selon Smail Lalmas, la stratégie nationale de développement des exportations doit être en mesure d'identifier et de recenser le potentiel national existant (agricole-industriel-touristique-artisanal), de tracer les moyens et les outils susceptibles de l'aider à pénétrer les marchés extérieurs, à travers une présence au sein des regroupements régionaux, de mettre en place des plates formes logistiques et de transport capables de faciliter le traitement et l'acheminement des marchandises.

Elle doit aussi avoir la garantie d'un accompagnement permanent et régulier des exportateurs afin de renforcer leur capacité concurrentielle, a-t-il fait observer.

Pour passer du cap des «intentions» à la pratique, Lalmas préconise plus de souplesse



PH/D. R.

dans le système de prise de décision, notamment en matière de procédures bureaucratiques et de libre initiative, d'accorder davantage d'intérêt aux compétences et d'ancrer de nouvelles mentalités et traditions, en particulier au sein de certaines administrations et organismes liés directement à l'exportation.

Un «bon usage» de la dévaluation de la monnaie nationale peut être bénéfique à l'activité

d'exportation, d'après cet expert, d'autant qu'il permet, au vu de sa valeur actuelle, de vendre plus et de profiter de cette baisse de valeur pour concurrencer d'autres produits dont le coût de revient dans les pays d'origine est supérieur à celui proposé par nos exportateurs, notamment pour certains produits agricoles, a-t-il soutenu.

La reconversion d'une partie des 40 000 importateurs recen-

sés en Algérie dans l'activité d'exportation est l'autre «atout» dont dispose le pays mais, qui faute de «vision claire», prive le secteur, selon cet expert, d'une expérience sur les marchés internationaux et de larges réseaux commerciaux, assurant qu'une telle reconversion, si elle venait à être concrétisée, ouvrirait de larges perspectives aux opérateurs économiques nationaux.

H. B./APS

M'sila/Factures impayées Suspension d'électricité pour les sièges des communes

LA DIRECTION de distribution de l'électricité et du gaz SDE-M'sila procédera prochainement à la suspension de la fourniture en électricité pour les sièges des communes de la wilaya qui ne se sont pas acquittés de leurs factures, a-t-on appris, hier, auprès du responsable de cette entreprise, filiale du groupe Sonelgaz. Ces coupures d'électricité concerneront les 47 communes de la wilaya qui n'ont pas respecté leur engagement quant au paiement de leurs dettes, prévu avant la fin de l'année en cours, selon l'accord conclu entre ces collectivités locales et la SDE-M'sila, a précisé la même source.

Les dettes des communes de la wilaya de M'sila auprès de l'entreprise s'élèvent à près de un milliard de dinars, a-t-on détaillé, soulignant que la totalité des créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de M'sila auprès de ses abonnés ordinaires (ménages), administrations et institutions ont atteint 2,09 milliards de dinars.

Affirmant que cette situation «freine» le plan de développement de la SDE-M'sila et retarde la concrétisation des projets de l'entreprise, la même source a indiqué que les factures impayées sont estimées à 1,09 milliard de dinars auprès des abonnés ordinaires (ménages) et représentent plus de 50% de l'ensemble des créances de l'entreprise.

La même source a ajouté que l'entreprise doit également faire face aux nombreux cas de branchements illicites, de fraudes et d'agressions sur ouvrages des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz, soulignant que des cas ont été traduits en justice.

Yanis H.

Santé

La spécialité «Pharmacie hospitalière», une nécessité

Les participants à un 1^{er} séminaire sur les activités pharmaceutiques, samedi à Oran, ont plaidé pour la création d'une spécialité «Pharmacie hospitalière», compte tenu du rôle important que joue le pharmacien dans la sécurisation des soins et le bon fonctionnement de tout établissement sanitaire.

Pour le P^r Nassima Moussaoui, présidente du Comité d'organisation de ce séminaire, initié par le département de pharmacie de la faculté de médecine d'Oran, la formation spécialisée dans ce domaine est «absente en Algérie».

Le constat de l'état des lieux mérite une réflexion attentive car, dans la majorité des cas, les tâches du pharmacien hospitalier dans les hôpitaux «se limitent à la gestion des commandes, le stockage et la dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux», a-t-elle indiqué à l'APS, en marge de ce séminaire, organisé autour des thèmes de «la pharmacie hospitalière» et «les traitements médicaux innovants».

Pour elle, il demeure important de se pencher sur les «véritables» missions d'un pharmacien d'hôpital dont les tâches sont polyvalentes et aussi variées.

«Qu'en est-il des autres missions ? la réalisation des préparations hospitalières, la reconstitution des anticancéreux, l'assurance de la traçabilité des médicaments et des dispositifs médicaux, de la participation aux

actions de pharmacovigilance, de l'assurance de la sécurisation du médicament, toutes ces missions sont normalement du ressort du pharmacien hospitalier», s'est interrogée le P^r Moussaoui.

La pharmacie hospitalière en tant que discipline a bien été intégrée dans le cursus de graduation depuis 2014, néanmoins pour avancer vers cet objectif de développer la pharmacie hospitalière, a-t-elle mis en exergue, une formation spécialisée s'impose. «Une formation qui permettra de fournir aux pharmaciens hospitaliers les qualifications nécessaires pour qu'ils puissent aborder avec compétence le milieu professionnel très complexe», a-t-elle précisé.

De son côté, le P^r Rezzkallah Hassiba, chef de département de Pharmacie de la faculté de médecine, a mis l'accent, lors de l'ouverture du séminaire, sur le rôle incontournable du pharmacien hospitalier dans la chaîne des soins et la prise en charge des patients, soulignant que la pharmacie de l'hôpital est en quelque sorte le «poumon de tout établissement de santé, car sans matériel ou médicaments tous les efforts des médecins et des infirmiers seraient voués à l'échec».

«Depuis 2014, nous avons dans le cursus universitaire, en cinquième année, un module de pharmacie hospitalière. Toutefois, nous œuvrons encore pour la création d'une spé-

cialité à part entière, compte tenu de l'importance de cet élément dans le parcours de traitement des patients mais aussi dans la bonne marche de l'établissement hospitalier», a précisé la responsable.

Pour sa part, le P^r Dellaoui Yahia, président du comité scientifique de ce séminaire et Professeur à la Faculté de médecine d'Oran, a souligné un manque de services de pharmacie hospitalière dans les établissements sanitaires, estimant que la pharmacie hospitalière devrait avoir son service indépendant, à l'instar des autres spécialités de cardiologie, de pneumologie... etc.

«Cette spécialité est pénalisée par le manque de services hospitalo-universitaires, d'une part, et l'absence de statut du pharmacien hospitalier en Algérie, d'autre part», a-t-il conclu.

Des communications autour du «rôle du pharmacien hospitalier dans la sécurisation des soins dans les établissements de santé» et de «la gestion hospitalière», entre autres, ont été présentées.

Le deuxième thème retenu pour cette journée permettra d'aborder des préoccupations liées à «l'intérêt de la mise en place des tests génétiques pour l'utilisation des thérapies ciblées» et à «l'apport des nanotechnologies à la santé» et «les bio-marqueurs en oncologie».

Younès C.

Il a évolué de 3,8% durant l'année 2015

Le salaire moyen mensuel a atteint 39 200 DA

■ Le salaire net moyen mensuel a été globalement de 39 200 DA en 2015 à raison de 54 700 DA dans le secteur public contre 32 100 DA dans le privé, selon l'Office national des statistiques (ONS).



PH. > D. R.

Par Souad H.

En 2015, le salaire net moyen mensuel a ainsi évolué de 3,8% par rapport à l'année 2014 durant laquelle il était de 37 800 DA, sachant que le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite). Ces chiffres sont issus d'une enquête annuelle sur les salaires menée par l'ONS auprès de 581 entreprises publiques et de 252 entreprises privées de 20 salariés et plus (hors administra-

tion et agriculture). Au niveau national, le salaire de base représente en moyenne 60% et les primes et indemnités 40% de la rémunération brute totale, indique l'Office. Dans le secteur public, la part des primes et indemnités dépasse légèrement la part du salaire de base (50,8%), et ce, en raison de l'influence des secteurs des transports et du commerce où la part des primes est nettement plus importante que celle du salaire de base (plus de 54%), indique l'ONS. Mais dans le secteur privé, le salaire de base repré-

sente 66% du salaire brut: la part du salaire de base est plus importante dans les activités hôtels et restaurants (91%) et celles des finances (78%).

Les meilleurs salaires dans les secteurs hydrocarbures et finances

Les résultats de cette étude confirment que les activités dans les «industries extractives» (production et services d'hydrocarbures essentiellement) et les «activités financières» (banques

et assurances) demeurent les secteurs qui payent le mieux: salaire net moyen de 100 500 DA/mois dans les «industries extractives» et 59 200 DA/mois dans le «secteur financier». Ceci s'explique par le fait que les entreprises des industries extractives emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de facilité que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique), explique l'ONS. Par contre, le salaire net moyen dans le secteur «construction» est le plus faible avec 29 900 DA/mois, observe l'ONS en indiquant que ceci est lié au fait que le personnel de ces entreprises est en majorité composé d'agents d'exécution, ce qui tire vers le bas le salaire moyen de ce secteur. Les écarts des salaires selon la qualification et les secteurs d'activités sont, dans certains cas, assez élevés: le salaire des agents d'exécution dans les activités liées aux hydrocarbures est de 68 700 DA, soit le triple de celui de l'agent d'exécution du secteur de la santé qui est de 23 400 DA. «La qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs sont les éléments les plus discriminants du niveau

des salaires», relève la même source. Par ailleurs, l'ONS note que le niveau relativement élevé du salaire dans le public est dû en partie à «l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux». Concernant les salaires nets dans le secteur privé national, l'Office fait savoir que c'est l'activité financière qui offre le meilleur salaire avec 73 200 DA, soit 2,3 fois le salaire net moyen mensuel global du privé national. Par contre, les salariés du privé dans la filière «Mines et carrières» et l'activité «Immobilier et services aux entreprises» sont les moins payés avec, respectivement, des salaires mensuels moyens de 25 700 DA et 27 500 DA.

S. H./APS

Prix

Le pétrole termine la semaine en baisse

Les cours du pétrole ont reculé en fin d'échanges européens mais conservaient une partie de leurs gains sur la semaine après plusieurs séances perturbées par un dollar en pleine forme et par les annonces à répétition de l'Opep. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 46,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 31 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre cédait 34 cents à 45,08 dollars. Les cours de l'or noir ont connu une semaine volatile, touchant leur plus bas en trois mois lundi avant de s'envoler mardi, pour ensuite reculer graduellement

sur la fin de la semaine. Alors que la réunion officielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se tiendra à la fin du mois, l'attention des investisseurs se tournait vers les négociations en cours sur l'accord de l'organisation pour limiter sa production et rééquilibrer le marché. «Les commentaires positifs venus de l'Opep et de la Russie ont permis aux cours de s'envoler mardi, mais les marchés semblent plus sceptiques que jamais, et les annonces faites par les mêmes pays plus tard dans la semaine n'ont pas empêché les prix de redescendre», commentaient les analystes de Capital Economics. Certains membres de l'Opep et d'autres pays producteurs, dont la Russie, étaient réunis à Doha pour un sommet sur

l'Energie et ont repris les négociations sur l'accord annoncé fin juin à Alger. Mais l'absence de l'Irak et de l'Irak à Doha, deux grands producteurs de l'organisation qui refusent de limiter leur production, laissait les observateurs sceptiques. «Par ailleurs, les investisseurs optimistes sur l'accord sont découragés par la vigueur du dollar, qui profite de la perspective d'une hausse prochaine des taux d'intérêts américains», estimaient les analystes de Inenco. La Réserve fédérale américaine pourrait profiter de la bonne santé de l'économie pour relever ses taux directeurs, ce qui renforce le dollar et pénalise les investisseurs utilisant d'autres devises pour acheter des barils.

Amel B./agences

Tunisie

Croissance faible au troisième trimestre

La croissance en Tunisie a quasiment stagné au troisième trimestre à 0,2% par rapport au trimestre précédent, a indiqué l'Institut national de la statistique (INS). Sur un an, la hausse atteint 1,3%, en deçà des prévisions officielles. Le taux de chômage a connu en revanche un léger mieux, à 15,5% (-0,1 point), mais reste élevé pour les femmes (23,2%) et parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (31,9%, en hausse de 1,4 point). Le pays est confronté à une situation économique et sociale délicate et accueillera à la fin du mois une conférence internationale des investisseurs pour tenter de relancer l'activité du secteur privé. Le gouvernement d'union entré en fonctions fin août – après que son prédécesseur eut été

jugé en échec sur l'économie – a récemment adopté un projet de loi de finances (PLF) 2017 qui table sur une reprise sensible de la croissance (2,5%). Il est actuellement discuté au Parlement, où le vote doit intervenir d'ici le 10 décembre, et fait surtout l'objet de vives contestations parmi les partenaires sociaux et dans certaines catégories socio-professionnelles, comme les avocats, visées par des mesures fiscales. Jeudi, au terme de nouveaux pourparlers, le puissant syndicat UGTT a réitéré son refus du gel des salaires dans la fonction publique, prévu par le PLF. «Nous avons été francs avec le peuple tunisien sur la situation financière et le fait que des sacrifices seraient nécessaires», a rappelé vendredi le Premier ministre Youssef

Chahed à la radio. Dans son discours au Parlement, il a ensuite répété que l'Etat ne pouvait «plus supporter ce déséquilibre financier». Le déficit public atteint 6,5% du PIB et la Tunisie a dû signer en mai un nouveau plan d'aide de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans auprès du Fonds monétaire international (FMI). Des recrutements massifs dans la fonction publique ont eu lieu après la révolution de 2011, et le gouvernement actuel cherche désormais à relancer le climat des affaires. Une nouvelle loi sur l'investissement a été adoptée en septembre, et plus d'un millier de participants sont attendus à la conférence des 29 et 30 novembre à Tunis.

N.T.

Selon le FMI L'Ukraine a besoin de plus de temps pour recevoir une nouvelle aide

L'UKRAINE a besoin de plus de temps pour remplir les conditions nécessaires au versement d'une nouvelle tranche de l'aide financière du Fonds monétaire international (FMI), souhaité par Kiev, a estimé le Fonds. «Même si des progrès ont été faits, les autorités ont besoin de plus de temps pour appliquer les mesures visant à assurer une stabilité budgétaire à moyen terme, notamment l'adoption d'un budget 2017 cohérent avec les objectifs du programme: maintenir la stabilité financière et lutter contre la corruption», a indiqué le FMI à l'issue d'une mission à Kiev. L'Ukraine, qui sort à peine d'une profonde crise économique aggravée par la guerre dans l'Est, espérait obtenir le feu vert au versement d'une tranche de 1,3 milliard de dollars en novembre, dans le cadre du plan de sauvetage financier de 17,5 milliards de dollars accordé en 2015. Pour l'instant, le gouvernement ukrainien n'a reçu au total que 7,6 milliards de dollars, dont un milliard en septembre. Le programme accumule les retards en raison de la difficulté à adopter les mesures de rigueur impopulaires exigées par le FMI et de la corruption persistante empoisonnant le pays. Le Fonds a noté que des «résultats tangibles» se faisaient attendre en matière de lutte contre la corruption, réclamant des poursuites et condamnations contre des hauts-responsables impliqués.

R.E.

Mascara

Le périmètre irrigué de la plaine Habra boostera le secteur agricole

■ Les fellahs de la région de Mohammadia, au nord de la wilaya de Mascara, fondent de grands espoirs sur le projet de renouvellement et de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de la Habra, en cours de réalisation qui touchera en sa première phase 10 000 ha.

Par Ali T.



Dans ce contexte, le président de l'association de wilaya des utilisateurs des eaux d'irrigation et de préservation des barrages, Bachik Aziz, a souligné que «les fellahs des communes de Mohamadia, El Ghomri, Mactaa Douz et Sidi Abdelmoumen attendent la fin du projet de réhabilitation de ce périmètre irrigué pour sauver leurs terres, jadis fertiles, menacées aujourd'hui par la sécheresse et la salinité». L'interlocuteur a souligné que les agriculteurs de la région misent sur l'achèvement du projet pour bénéficier pleinement des quantités d'eaux destinées à l'irrigation de leurs récoltes. Une importante partie des eaux qui leur sont fournies, soit près de 45 pour cent, se perd dans la nature avant d'arriver aux fellahs, en raison du phénomène de l'évaporation, des fuites occasionnées par des conduites vétustes et le pompage anarchique. Selon la direction locale des ressources en eaux, 15 millions de m³ d'eaux sur les 26 millions de m³ mobilisés à partir du barrage de Bouhnia et celui de Fergoug ne parviennent aux périmètres à irrigués. Cette quantité est suffisante pour irriguer des centaines d'hectares de terres agricoles, déplore le responsable. Dans ce

contexte, M. Bachik a appelé à accélérer le lancement du deuxième tronçon du projet d'irrigation de 8 000 ha dont l'étude a été achevée. Ce second tronçon s'avère primordial pour les agriculteurs qui ont procédé, ces dernières années, à la plantation d'arbres d'agrumes sur une surface de 3 500 ha, conformément à la politique de l'Etat visant à développer l'agriculture et à limiter les importations. «Cette superficie ne peut être irriguée sans l'achèvement total du projet du périmètre de la Habra», indique-t-on. A son tour, le président de l'APC de Mohammadia, Brahim Derkaoui, a mis l'accent à l'importance du projet pour la population de la région. Cet élu a rappelé les effets néfastes de la sécheresse et de la salinité des eaux sur le secteur agricole qui a perdu une main d'œuvre importante du fait de ces problèmes. Cette situation s'est répercutée sur l'abondance des produits agricoles, notamment les oranges et les citrons qui font la réputation de la région induisant également une hausse de leurs prix, devenus inabordable pour les petites bourses. De son côté, le chef du service de l'irrigation agricole à la direction de wilaya des ressources, Aouali Ould Yarou, a souligné que l'un des trois lots de ce projet qui a

nécessité un montant de 11,2 milliards DA a été achevé alors que le deuxième lot est en cours d'achèvement. Les travaux sont en cours pour le troisième lot qui a accusé un retard. Ce lot enregistre un taux d'avancement de 30 pour cent seulement à cause des oppositions des propriétaires de terrains traversés par les canalisations et adductions.

Mobiliser toutes les ressources

Ce projet porte sur la pose de canalisations souterraines s'étendant sur 37 km dont des adductions à partir du barrage de Fergoug, au Sud de la commune de Mohammadia. Il vise à augmenter la superficie agricole irriguée de 7 000 ha actuellement à 10 000 ha dans une première phase puis 18 000 ha dans une seconde tranche. Les études de cette seconde tranche ont été achevées. Le projet, une fois concrétisé, permettra une exploitation optimale des eaux, perdues à cause de l'évaporation, du pompage illicite et des fuites des caniveaux ouverts vétustes. Le directeur des ressources en eau, Mourad Rechis, a indiqué, pour sa part, que la wilaya de Mascara, en tant que wilaya agricole par excellence

avec une superficie utile agricole de 313 000 ha dont 47 000 ha irrigués, a entamé depuis 2004 une quête des sources alternatives à la pluie pour l'irrigation agricole. Cette démarche a été initiée devant la baisse de pluviométrie et la réduction drastique du niveau des nappes phréatiques et l'apparition du spectre de la sécheresse. Le responsable a ajouté que la wilaya de Mascara a bénéficié de quatre grands projets visant à développer l'irrigation agricole et l'utilisation des moyens modernes en ce domaine. Parmi ces projets, figure la réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de Sig (5 000 ha) pour un investissement de 4,5 milliards DA. Les responsables du secteur préparent actuellement son entière exploitation après l'achèvement du pompage de l'eau vers des surfaces agricoles. L'autre projet de réhabilitation est celui du périmètre irrigué de la plaine de Habra devant être réceptionné prochainement. Celui-ci s'ajoutera au projet du périmètre irrigué de la plaine de Ghriss à partir du barrage d'Ouizguet, sur une surface de 5158 has, pour une enveloppe financière de 3 milliards DA. Le projet est actuellement en cours de réalisation, tout comme celui visant la réhabilitation de la plaine de

Kachout, dans la commune d'Ain Farah (500 ha). Pour diversifier les sources des eaux destinées à l'irrigation agricole et en vue de protéger l'environnement, quelque 22 stations de traitement des eaux usées STEP ont été réalisées dans cette wilaya, offrant 75 000 m³ /jour destinés à l'irrigation de certaines récoltes agricoles. Onze retenues collinaires fournissant 3,5 millions de m³/an ont été également réalisées pour l'irrigation de 600 ha.

A. T./APS

Aïn Defla 275 projets d'investissement approuvés de 2012 à ce jour

AU TOTAL, 275 projets d'investissements ont été approuvés dans la wilaya de Aïn Defla de l'année 2012 à ce jour, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines. Une enveloppe financière de 134 milliards DA a été consacrée à la concrétisation de ces projets, a indiqué Bachir Sahraoui, faisant remarquer que les projets approuvés découlent de 750 dossiers d'investissement déposés. Le secteur de l'industrie est celui qui a accaparé le plus l'intérêt des investisseurs (39 %), suivi de celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire (30%), les matériaux de construction (9 %), les travaux publics (8,4 %), les services (7 %), le tourisme (4 %) au moment où un taux de 3 % a été consacré à divers autres secteurs. Près de 24 250 postes d'emploi sont susceptibles d'être créés par ces projets, a précisé M. Sahraoui, relevant que ces derniers sont implantés sur une superficie de 298 hectares.

R.R.

Naâma

Projet touristique de 104 lits en concrétisation à Tiout

Un projet touristique d'une capacité de 104 lits, fruit d'un investissement privé, est en cours de réalisation dans l'oasis de Tiout (wilaya de Naâma), a-t-on appris auprès de la direction locale de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Le projet en question, constitué d'une structure hôtelière avec différentes autres installations liées à l'activité touristique et conçu selon un cachet architectural traditionnel, est à 50% d'avancement de ses travaux, a-t-on signalé. La commune de Tiout, aux fortes potentialités touristiques, dont un ksar

datant du 14^e siècle, une palmeraie, des sources d'eaux, une zone humide (lac), une riche biodiversité et 54 stations de gravures rupestres, accuse un déficit en structures d'accueil des touristes et une absence d'agences de tourisme susceptibles de promouvoir cette destination, a-t-on souligné. Le wali de Naâma, Abdelhamid Ghazi, avait mis l'accent, lors d'une récente rencontre de l'exécutif, sur l'impulsion de l'activité touristique dans la région et la mobilisation de nouvelles ressources financières pour les collectivités locales à travers la dynamisation

de l'investissement touristique dans cette wilaya recelant un énorme potentiel dans le tourisme culturel et religieux ainsi que dans l'éco-tourisme et le tourisme thermal. Le responsable a aussi insisté sur l'assainissement de la carte de l'investissement de la wilaya, en écartant les promoteurs non sérieux et les projets non lancés, en soulignant que malgré la disponibilité d'une offre foncière conséquente destinée à l'investissement dans le cadre de la concession, plusieurs projets tardent à être lancés.

Maya T./ agences

Persécution des défenseurs des droits de l'homme sahraouis par le Maroc

Les eurodéputés interpellent Federica Mogherini

■ Les parlementaires européens, Miguel Viegas et Paloma Lopez, ont interpellé, une nouvelle fois, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, sur la violation des droits de l'homme au Sahara occidental et la persécution systématique des défenseurs de droits de l'homme sahraouis par le Maroc.

Par Moncef Gh.

Dans des questions écrites adressées à la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, les eurodéputés ont exhorté Federica Mogherini à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les droits fondamentaux des Sahraouis, notamment des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental. Relevant une augmentation de la répression et davantage de brutalité de la part des autorités d'occupation marocaines à l'égard des manifestants pacifiques sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, l'eurodéputée Paloma Lopez a invité la chef de la diplomatie européenne à «condamner la répression massive» des militants sahraouis qui réclament leur droit à l'autodétermination. L'eurodéputée espagnole a exhorté également Mogherini à exiger du Maroc des explications sur les événements du 25 octobre dernier à Smara où 25 jeunes Sahraouis ont été grièvement blessés, allant jusqu'à réclamer la suspension de l'accord d'association UE-Maroc. Elle a demandé, en outre, à la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères de faire pression sur le Maroc pour éviter un

nouveau report du procès des étudiants sahraouis détenus «arbitrairement» à la prison d'Oudaya depuis huit mois déjà. Paloma Lopez a invité aussi Mogherini à prendre toutes les mesures appropriées afin de s'assurer que leurs droits en tant que prisonniers politiques soient pleinement respectés, mais surtout pour qu'ils soient examinés par des médecins d'organisations médicales internationales indépendantes, afin de pouvoir documenter les mauvais traitements et les tortures qu'ils ont subis. Rappelant les violations «multiples» et «répétées» dont sont victimes les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, notamment depuis leurs transferts de la prison de Salé vers celle d'El Arjat (Rabat), Paloma Lopez a estimé qu'il est du devoir de l'UE, par la voix de sa haute représentante, de les condamner et de condamner également l'expulsion de l'épouse de l'un de ces détenus, Claude Mangin, ressortissante européenne.

Reconnaissance du statut de prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik

Selon cette parlementaire européenne, les députés de cinq groupes politiques ont interpellé



Federica Mogherini le 10 octobre dernier pour demander que ces prisonniers sahraouis soient reconnus comme prisonniers politiques, et les autoriser à recevoir la visite de leurs familles, de leurs avocats et des observateurs internationaux, et surtout pour qu'ils soient libérés. «Malgré cela, la presse internationale a révélé que, le 14 octobre, des dizaines de gardes de la prison d'El Arjat sont entrés dans les cellules des prisonniers de Gdeim Izik pour les humilier et

détruire leurs biens, avec l'autorisation du directeur de la prison», a-t-elle déploré. En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment afin de démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles. Selon les ONG, 25

civils sahraouis, connus aujourd'hui sous le nom de «Groupe de Gdeim Izik», ont été arrêtés à la suite de ces événements, et la plupart ont passé 26 mois en détention provisoire. En février 2013 ces individus ont été jugés à Rabat par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et cela en violation du droit international. Accusés d'avoir formé une organisation criminelle ayant pour but de commettre des actes violents contre les forces de l'ordre marocaines, certains d'entre eux ont été condamnés à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité. Le Groupe de Gdeim Izik a été arrêté et reconnu coupable en grande partie sur la base de confessions obtenues par la police sous la torture, a fait savoir l'ONG Human Rights Watch (HRW). L'eurodéputé Miguel Viegas qui a rappelé le cas du militant sahraoui Mohamed Daoudi, arrêté, torturé puis libéré sans qu'aucune accusation ne soit portée à son encontre, et privé par la suite de soins médicaux, a exhorté la chef de la diplomatie européenne à saisir les autorités marocaines sur cet exemple édifiant «d'impunité, de violence et de détention arbitraire» afin d'empêcher de telles violations de se reproduire à l'avenir.

M. Gh./APS

Tunisie

L'enquête sur l'attentat du musée du Bardo est «close»

Vingt-et-un touristes étrangers et un policier tunisien y avaient trouvé la mort. Le juge en charge de l'instruction sur l'attentat du musée du Bardo à Tunis, en mars 2015, a «clos l'enquête», avant un éventuel renvoi des accusés lors d'un procès qui pourrait se tenir d'ici quelques mois. Le 18 mars 2015, deux assaillants avaient ouvert le feu à l'arme automatique sur des visiteurs du musée. Vingt-deux personnes étaient mortes dans cette attaque revendiquée par le groupe Etat islamique (EI). «Le juge d'instruction a clos l'enquête et transmis (le dossier) à la chambre d'accusation, qui l'examine encore et décidera du renvoi en procès», a déclaré le porte-parole du Parquet Sofiène Sliiti. «L'enquête sur l'attentat du Bardo a été bouclée il y a peu. (...) Les inculpations vont suivre et la justice tunisienne assure (...) que le procès pourra se tenir dans la première partie de 2017», a pour sa part estimé l'ambassadeur de France en Tunisie, Olivier Poivre d'Arvor. Le diplomate français s'exprimait en marge de l'inauguration d'une exposition au Bardo par le président tunisien, Béji Caïd Essebsi. Les familles des victimes françaises avaient été conviées à l'ouverture de cette exposition, intitulée «Lieux saints partagés» et réalisée en partenariat avec le Mucem de Marseille (Bouches-du-Rhône). Quatre Français sont morts dans l'attentat du Bardo, et six autres ont été blessés.

Une enquête contestée

Des proches étaient présents à Tunis, mais d'autres ont refusé de répondre favorablement à l'invitation, de «poudre aux yeux médiatique» dans «le Canard Enchaîné». Elles ont dénoncé dans un communiqué le déroulement de l'enquête en Tunisie et de nombreuses zones d'ombre. «On espère un maximum d'informations par rapport au procès, de savoir vraiment comment ça s'est passé et puis que le devoir de mémoire continue, que tous les peuples travaillent main dans la

main pour essayer de lutter contre les attentats», a expliqué à l'AFP Anne-Sophie, fille de Christophe Tinois, tué dans l'attentat du Bardo. Pour l'avocate Samia Maktouf, qui défend en France les parties civiles de l'attentat du Bardo, il faudrait aujourd'hui répondre aux questions des (familles des) victimes. «Plusieurs zones d'ombre demeurent et (les familles) ne pourront pas faire leur deuil si des réponses ne leurs sont pas données». L'ambassadeur français a pour sa part «salué le travail de la justice tunisienne», assurant n'avoir aucun doute sur l'aspect

totallement équitable du procès qui sera rendu. Depuis la révolution de 2011, la Tunisie fait face à l'essor d'une mouvance djihadiste armée responsable de la mort de plus d'une centaine de soldats et de policiers, mais aussi d'une vingtaine de civils et de 59 touristes étrangers selon des chiffres officiels. Après le Bardo, le pays avait été frappé en 2015 par deux autres attaques sanglantes du groupe EI, sur une plage de Sousse (38 touristes tués) puis contre un bus de la sécurité présidentielle (12 morts) en plein cœur de la capitale. Kamel L./Agences

Mauritanie

Dix antiesclavagistes libérés

DES PEINES réduites ont été prononcées au procès en appel de 13 militants antiesclavagistes mauritaniens jugés pour participation à une manifestation violente contre l'évacuation forcée d'un bidonville, dont trois seulement resteront en prison. La cour d'appel de Zouerate (nord) jugeait depuis lundi treize militants de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA, ONG anti-esclavagiste) et sept habitants du bidonville de Ksar, dans le centre de Nouakchott, dont le déplacement forcé par les autorités, le 29 juin, avait provoqué des heurts entre des manifestants et la police. Elle a acquitté trois des militants de l'IRA et en a condamné sept à quatre mois de prison

ferme, qu'ils ont déjà purgés, a-t-on précisé de source judiciaire. Deux des trois militants restants ont écopé de trois ans ferme et le dernier de six mois. «La cour a corrigé une erreur commise en première instance, en requalifiant les faits en délit, et non en crime. Ceci est très positif», s'est félicité un des avocats de la défense, Bah Ould Mbareck, dans une déclaration à l'AFP. «Cependant, nous continuons à penser que tous sont innocents», a-t-il souligné, ajoutant que la défense envisageait de se «pourvoir en cassation, surtout s'agissant de personnes condamnées pour leur appartenance à une organisation non autorisée». Quant aux sept habitants du bidonville, deux ont été acquit-

tés, les autres condamnés à des peines de quatre mois à cinq ans ferme. Trois ont donc recouvré la liberté en début de soirée, a-t-on ajouté. Le parquet avait réclaté mercredi vingt ans de prison contre l'ensemble des prévenus, condamnés en première instance à Nouakchott à des peines de trois à 15 ans de prison. Le procureur a soutenu que tous avaient «directement pris part aux événements», les accusant de «rébellion contre la force publique et de vandalisme». Il n'était pas possible dans l'immédiat de savoir si le parquet comptait exercer un pourvoi contre la décision d'appel.

AFP



Yémen

La coalition arabe déclare une trêve de 48 heures

■ La coalition arabe intervenant au Yémen sous commandement saoudien a annoncé hier qu'elle observera à partir de 09h00 GMT une trêve de 48 heures dans la guerre qui déchire ce pays depuis près de 20 mois.

Cette annonce surprise intervient alors qu'un cessez-le-feu, censé entrer en vigueur jeudi dernier à l'initiative du secrétaire d'Etat américain John Kerry, avait été rejeté par le camp du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi qui est soutenu par la coalition militaire arabe.

Ces deux derniers jours, les combats se sont intensifiés sur différents fronts de guerre au Yémen, faisant des dizaines de morts. Le cessez-le-feu sera renouvelé si les rebelles chiites Houthis et leurs alliés le respectent et laissent passer de l'aide humanitaire dans les villes qu'ils assiègent dont Taëz (sud-ouest), a précisé la coalition dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle saoudienne Spa. Le Yémen, pays pauvre de la péninsule arabique, est ravagé par des combats opposant d'un



Ph. > D. R.

côté le camp du président Hadi soutenu par une coalition militaire arabe conduite par Ryad à des rebelles chiites, les Houthis, alliés à des partisans de l'ancien chef de l'Etat yéménite Ali Abdallah Saleh. La nouvelle trêve a été décidée à la demande du président Hadi dans une lettre au roi Salmane d'Arabie saoudite et «en adhésion aux efforts de l'ONU et de la communauté internationale pour rétablir la paix au Yémen», affirme la coalition. Elle prévient cependant qu'elle «riposterait» si les Houthis ou leurs alliés procèdent à une quelconque activité militaire ou mouvement de troupes durant la

trêve. Elle exige aussi, selon le communiqué, que les rebelles envoient leurs délégués à «la commission de désescalade et de coordination», créée à l'initiative de l'ONU et basée à Dhahran, dans le sud de l'Arabie saoudite, pour superviser une cessation des hostilités. Le «blocus» naval et aérien imposé par la coalition restera en vigueur et des avions continueront à survoler le Yémen pour des missions de surveillance, souligne le communiqué.

Les rebelles n'avaient pas encore réagi dans la matinée à cette annonce de cessez-le-feu de la coalition. Ils avaient accepté l'initiative de paix proposée

mardi par M. Kerry, au terme d'une rencontre avec des négociateurs rebelles à Mascate, la capitale omanaise. Celle-ci prévoyait outre une trêve, la formation d'un gouvernement d'union nationale avant la fin de l'année. En revanche, l'initiative américaine avait été rapidement rejetée par le camp Hadi. Six tentatives de cessez-le-feu ont jusqu'ici échoué. La dernière annoncée sous l'impulsion de Washington, de Londres et de l'ONU, pour le 20 octobre a volé en éclats dès son entrée en vigueur. Depuis jeudi, plus de 50 personnes ont été tuées dans des combats entre rebelles et loyalistes aux abords de Taëz, la troisième ville du Yémen, selon des sources médicales et militaires. Les violences débordent aussi au-delà des frontières yéménites. Un militaire saoudien a péri vendredi par la chute à Assir, une ville du sud du royaume, de projectiles tirés depuis le Yémen, selon le ministère saoudien de l'Intérieur.

Le médiateur de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, avait initié en octobre un

plan de paix espérant remettre les parties autour d'une table de négociations. En vain. Des pourparlers de paix interyéménites qui s'étaient tenus à Koweït pendant trois mois sous l'égide de l'ONU avaient été suspendus sans résultat en août. Le camp Hadi exige le retrait des rebelles des territoires conquis depuis 2014, dont la capitale Sanaa, et la restitution des armes lourdes saisies. En revanche, les Houthis exigent un arrêt des raids aériens de la coalition et la formation d'un gouvernement d'union nationale en vue d'un règlement politique. Les Houthis, une minorité qui estime avoir été délaissée par le pouvoir central du président Hadi, s'étaient emparés de vastes pans du territoire yéménite en 2014 dont la capitale Sanaa, forçant le chef de l'Etat à l'exil en Arabie saoudite.

En mars 2015, Ryad a pris la tête d'une coalition militaire pour tenter de repousser les rebelles, mais le conflit, qui a fait plus de 7 000 morts et près de 37 000 blessés, s'est enlisé.



Points chauds

Vote

Par Fouzia Mahmoudi

Faut-il voir la perte de vitesse d'Alain Juppé dans les sondages concernant la primaire de la droite pour désigner le candidat officiel pour la présidentielle comme un ras-le-bol des électeurs de droite de voir leur candidat se voir approprié par la gauche et le centre. Et si il est de notoriété publique l'électorat de Les Républicains penche plutôt pour Nicolas Sarkozy, les sympathisants de droite sont eux au contraire en majorité séduits par Juppé. Mais ces dernières semaines la gauche s'en est mêlée et a commencé à chanter les louanges du maire de Bordeaux. Aujourd'hui, le «New York Times», l'un des plus prestigieux quotidiens au monde, penchant notamment du côté du camp Démocrate américain, consacre un long article à l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac. Considérant son style, le journal dépeint Juppé comme l'antithèse de Donald Trump. «Un politicien de carrière fluide et vieillissant». On pourrait penser que le portrait que le «New York Times» consacre à Alain Juppé commence mal. Pourtant, le regard que porte l'un des quotidiens les plus célèbres du monde sur le candidat girondin à l'investiture de la droite et du centre pour l'élection présidentielle de 2017 est plutôt bienveillant. Le journal américain, connu pour son opposition à Donald Trump durant la campagne pour la Maison-Blanche, considère justement le maire de Bordeaux comme «l'antithèse» du Républicain victorieux. Cette semaine, lors du grand meeting d'Alain Juppé au Zénith à Paris, Valérie Pécresse, un de ses fervents soutiens, avait évoqué la conjoncture internationale et fait allusion au triomphe de Donald Trump: «Le populisme, c'est ne pas dire la vérité. Toi, Alain, tu es l'antidote contre le populisme». Son champion avait ajouté: «Je ne sais pas ce que sera la politique étrangère de Donald Trump. Il a dit des choses contradictoires. Ce que je sais, c'est qu'il y aura une politique commerciale agressive. Donc, nous devons être agressifs nous aussi». Le titre new-yorkais s'interroge sur la domination d'Alain Juppé dans les sondages, en commentant son passé politique: «Son ascendant est d'autant plus improbable car, dans des fonctions précédentes, il a été considéré comme l'un des Premiers ministres les plus impopulaires de toute l'histoire de France», est-il écrit en référence à sa réforme, avortée, des retraites et de la sécurité sociale qui avait poussé des millions de Français à descendre dans la rue au tournant des années 1995-1996. Mais aujourd'hui, une majorité de Français semblent penser qu'il a les qualités requises pour être le prochain président de la République française. Reste à savoir si les électeurs de droite et du centre, qui doivent voter aujourd'hui pour le premier tour des primaires, seront du même avis et le choisiront pour les représenter en 2017. F. M.

Haïti

Après l'ouragan, la difficile organisation des élections

L'ambiance est tendue dans la cour de ce lycée des Cayes: les sinistrés de l'ouragan Matthew, réfugiés dans les salles de classe depuis un mois et demi, craignent d'être évacués de force de l'établissement qui doit servir de centre de vote pour les élections haïtiennes aujourd'hui. «Nous avons tous perdu notre maison, nos enfants n'ont plus de vêtements pour se changer», se désole Marie-Merlande Nicolas, 32 ans, mère de trois enfants. «Si Gabriel ne peut pas nous retirer de cet abri avec dignité, il n'y aura pas d'élections: c'est la mairie qui est venue nous mettre ici avant le mauvais temps». Le Gabriel qui concentre toute la colère des 181 familles regroupées malgré elles dans le lycée Jean-Claudy Museau, c'est Gabriel Fortuné, le maire de la troisième ville d'Haïti. La veille, il a fait évacuer manu militari un autre établissement scolaire qui servait d'abri aux sinistrés. «Oui j'ai demandé aux forces de l'ordre et au parquet de faire évacuer les abris: je n'appelle pas ça une solution, c'est un vrai dilemme car ces familles n'ont pas de solution viable, mais elles peuvent compter sur leurs proches», essaie de se justifier le maire des Cayes, joint au téléphone par l'AFP. Que des familles sans ressources aient été mises à la rue par des

policiers utilisant matraques et grenades lacrymogènes ne choque pas vraiment l'élus: «ça se passe comme ça dans tous les pays: j'ai vu ça récemment à la télé en France avec les réfugiés, et aussi en Allemagne. Et ce sont là des gouvernements qui disposent de moyens», se dédouane Gabriel Fortuné. Face à la violence policière, les sinistrés réfugiés au lycée Museau ont réussi à rester dans leur abri de fortune: la présence parmi eux d'une trentaine de personnes handicapées leur a permis d'éviter l'éviction. Canne blanche en main, Dusnel Fontaine enrage contre le traitement que les autorités leur infligent et cela n'a fait que renforcer son dégoût de la vie politique. «On ne croit pas aux élections car, quand on vote, rien de sérieux n'arrive», peste l'homme, aveugle de naissance. «Regardez, on avait voté pour Gabriel et il nous envoie du gaz! Alors non, on ne va pas voter ni aujourd'hui ni un autre jour car on ne veut plus voter pour des voleurs». Le sort des milliers de sinistrés de l'ouragan préoccupe la communauté internationale et les évictions forcées, menées par les élus locaux en contradiction avec la politique nationale, sont inacceptables pour les membres d'agences de l'ONU présents dans la cour du lycée. «La néces-

sité d'avoir des centres de votes peut être résolue de différentes façons et pas uniquement en délogeant des gens: nous avons un stock de tentes», assure Mourad Wahba, le coordonnateur humanitaire de la Minustah, la mission des Nations unies présente en Haïti depuis 2004. Près de 175 000 personnes ont perdu leur logement à cause de l'ouragan Matthew début octobre et l'occupation de bâtiments publics par plusieurs centaines d'entre elles est une problématique qui dépasse le simple agenda électoral. Devant la barrière d'entrée du lycée Museau, des dizaines d'élèves manifestent leur mécontentement en bloquant la route nationale. «On veut retourner à l'école et tant qu'on ne pourra pas on restera dans la rue», hurle Joseph David, élève en classe de philo, l'équivalent haïtien de la terminale. La petite manifestation ayant totalement paralysé la circulation à l'entrée de la ville, le commissaire du gouvernement (procureur) Yvon Pradel s'est déplacé pour faire la médiation: «Je ne peux pas accepter que les élèves soient dans la rue comme ça chaque jour. Mon travail est de m'assurer qu'il y ait un climat de calme pendant la période électorale», explique-t-il à la délégation de lycéens.

14^e édition du Festival à la salle Ahmed-Bey de Constantine

Top départ pour le Dimajazz

■ La quatorzième édition du Festival international Dimajazz a été ouverte samedi soir à la grande salle de spectacles Ahmed-bey de Constantine, a déclaré, vendredi à l'APS, le président de l'association Limma, organisatrice de l'événement, Zouhir Bouzid.

Par Adéla S.

L'association Limma et l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), gestion-



naire de la salle Ahmed-Bey, ont convenu de faire de cette édition «une des plus réussies», a préci-

sé M. Bouzid. Dimajazz, qui se tient pour la deuxième année consécutive à la grande salle de

spectacles Ahmed-Bey, inaugurée en 2015 dans le sillage de l'événement «Constantine, capi-

Projection à Alger

Le projet africain d'art vidéo «Boda Boda Lounge» présenté

Le projet artistique «Boda Boda Lounge», regroupant des œuvres de vingt-deux vidéastes africains devant être projetées du 18 au 20 novembre dans douze villes du continent, a été présenté vendredi à Alger. Projetés à l'Espace d'art contemporain d'El Achour avec la participation de la résidence algérienne d'artistes «Aria», ces vidéos de quelques minutes chacune abordent des réalités socio-politiques de pays comme l'Afrique du Sud, l'Ouganda ou encore ceux du Maghreb, à travers une «superposition» d'espaces, d'images, réelles ou animées, de sons et de textes. Sélectionnées

après un appel à candidature lancé par des organismes africains d'art contemporain, ces œuvres, à la fois méditatives et conceptuelles, proposent également des approches très diversifiées d'un art peu visible en Algérie, représentée dans ce projet par les artistes Sofiane Zougar et Atef Berredjem. Avec «What Remains», le premier évoque la décennie 1990 de violence terroriste en réutilisant des images d'archives, tandis que le second, plus ironique, plante sa caméra devant un mur de bâtiment public et filme les travaux d'enlèvement de sa façade en marbre qui s'est avérée, après avoir été

posée, n'être plus du goût du responsable de l'institution. Autres vidéos remarquées lors de la présentation du projet à laquelle a assisté un public relativement nombreux, la vidéo de l'Angolais Paulo Azevedo présentant une superposition d'images autour d'un ancien cinéma en plein air ou encore «Les parcours» de Junior Nyembe (RD Congo), retraçant à travers une reconstitution plastique et animée, l'histoire de son pays depuis la fin du 19^e siècle. En plus de jouer sur les effets visuels introduits par la présence simultanée de différentes images, d'autres artistes comme

le binôme Bofa Da Cara abordent les séquelles du racisme et du colonialisme avec des vidéos utilisant des matériaux comme la photo, la bande dessinée et les affiches de film. Ces dernières thématiques sont aussi présentes dans des vidéos de performances artistiques dans les villes, à l'instar de l'œuvre intitulée «Paper» du vidéaste sud-africain François Knoetze. Ouvert en octobre 2015, l'espace privé d'art contemporain d'El Achour a déjà accueilli des expositions de plasticiens algériens et des rencontres-débats sur l'art contemporain.

Anis F.

Ensemble Khalil Baba Ahmed et Lamia Aït Amara

«Evasion andalouse» à Alger

Une expérience musicale revisitant la musique classique algérienne avec des inspirations orientales, méditerranéennes, de musique de chambre et de divers rythmes, a été proposée au public, vendredi à Alger, par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed et la chanteuse Lamia Aït Amara. Organisé à la salle Ibn Khaldoun par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, ce projet intitulé «Evasion andalouse» matérialise harmonieusement la rencontre entre plusieurs univers musicaux,

présentant ainsi un répertoire classique algérien revisité. Mené par le chef d'orchestre Khalil Baba Ahmed, l'ensemble musical propose une fusion atypique entre un quatuor à cordes (violon, violoncelle et contrebasse) et une cellule traditionnelle andalouse (luth, percussions, qanoun, flûte et piano). Sur cette composition musicale, la voix de Lamia Aït Amara se pose avec aisance sur plusieurs genres différents pour véhiculer l'émotion produite par ce projet en reprenant des textes majoritairement tirés

de l'andalou ou du haouzi. Outre le patrimoine algérien, la chanteuse, qui a fait ses classes dans plusieurs associations andalouses, a également gratifié son public, relativement nombreux, de textes écrits par Noureddine Saoudi ou de succès du chanteur et compositeur libanais Marcel Khalifa. Ce spectacle dégage également une grande diversité rythmique oscillant avec beaucoup de fluidité entre des rythmes de l'andalou et ceux des compositions classiques occidentales en passant par une touche de bossa-nova. Aussi plusieurs influences et sonorités se retrouvent harmonieusement dans ce projet comme le châabi, la musique orientale, la valse ou encore les musiques traditionnelles turques et grecques. Chef d'orchestre et violoniste, Khalil Baba Ahmed avait déjà mené un premier projet purement instrumental à la croisée des chemins entre l'andalou et les musiques occidentales avec son groupe «Jarka» qui avait sorti l'album «Sabil» en janvier dernier. L'ensemble Khalil Baba Ahmed a également pris part à plusieurs projets d'échanges et de recherches avec des orchestres et associations européennes de musique classique.

Racim C.

Café Culturel

Après le succès du Café littéraire et philosophique de Tizi-Ouzou et celui de Larbaa-Nath-Irathen, l'Ets EMEV, entreprise d'organisation des événements culturels, économiques et scientifiques en collaboration avec la librairie Passerelles, ont le plaisir de vous informer du lancement d'un nouvel espace de débat, «Café Culturel».

Un rendez-vous bimensuel. Il donnera la parole à tous les acteurs qui font bouger la scène culturelle en Algérie. Les écrivains, chercheurs, chanteurs, musiciens, journalistes, plasticiens, poètes...etc., seront tour à tour invités. Tous ces hommes de culture auront la parole pour échanger avec le public. Ces rencontres se veulent un cadre de convivialité, d'échange et de réflexion entre les convives et le public. Pour la première rencontre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Abderrahmane Khelifa, écrivain, historien et archéologue, au sujet de son dernier ouvrage «Béjaïa, capitale de la lumière», le samedi 19 novembre 2016 à 14h00, au niveau du supermarché Dylia, sis en face de la Nouvelle gare, nouvelle ville de Tizi-Ouzou. Soyez nombreux pour assister aux prochains rendez-vous de cette nouvelle aventure culturelle. La rencontre a été suivie de la vente-dédicace des ouvrages de l'auteur. Cordialement.

Malek Amirouche/Communiqué

«telle de la culture arabe», propose un programme aussi riche qu'éclectique, a-t-on noté. Devant se poursuivre jusqu'au 24 du mois courant, la 14^e édition verra la participation de la formation aux sonorités bien distinguées «The Celtic Social Club», attendue pour la soirée d'ouverture.

Au programme de l'édition Dimajazz 2016 figure également la troupe Cairo Jazz Station qui partagera l'affiche de la deuxième soirée avec l'ambassadeur de la musique malienne, Salif Keita.

Les amateurs de soul musique ne seront pas en reste avec celle qui fut pendant plus de trois décennies la choriste principale de James Brown, l'américaine Martha High, programmée lundi avec l'artiste algérien Djamel Sabri (Djo) et son groupe les Berbères. Le bassiste sénégalais Aliou Wadé, le pianiste cubain Harold Lopez-Nussa et le groupe Ifrikia spirit animeront, quant à eux, la quatrième soirée. Des spectacles de jazz de composition du violoniste italien Luca Ciarla et du saxophoniste anglais Courtney Pine sont prévus mercredi. Le groupe constantinois «Smoke» qui a déjà participé à de précédentes éditions de Dimajazz et la formation française «No Jazz» seront également de la fête. Créé en 2003 par l'association Limma, le Festival international Dimajazz est devenu, au fil des éditions, le réceptacle de tous les amateurs de musique, d'ici et d'ailleurs. Ses différentes scènes ont vu défiler de grands noms de la sphère jazz, de Steve Coleman à Aka Moon en passant par Dhafer Youcef, mais également d'autres artistes aux styles bien différents à l'image d'Alpha Blondy, Trilok Gurtu ou encore Bernard Allison.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger

Du 18 novembre jusqu'au 1^{er} décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine Du 19 au 26 novembre :

Festival international Dimajazz.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 24 novembre : Exposition «Un moment de vie» de l'artiste plasticien Mahmed Irki.

Coup-franc direct

«Takachouf», dites-vous ?

Par Mahfoud M.

Une récente étude sur les rémunérations des joueurs professionnels des Ligues I et II fait ressortir que les masses salariales dépassent tout entendement avec des salaires qui frôlent l'indécence. Des salaires à 150, voire 200 et même 300 millions de centimes sont «offerts» aux joueurs qui en échange ne donnent rien sur le terrain et sont loin d'être des éléments qui pourraient offrir au moins le smig d'un jeu plaisant et chatoyant. Pourtant, les présidents de club sont très généreux avec ces «pieds cassés» et leur donnent moult avantages, puisqu'en plus des salaires, ils perçoivent également des primes pour les victoires qu'ils décrochent, ce qui devrait être normal vu que c'est leur travail. Il faut savoir que certains joueurs perçoivent même des primes spéciales en cas de titre qu'ils décrocheraient avec leurs équipes, en plus d'une prise en charge totale, comportant l'hébergement et d'autres frais qui sont supportés par la direction du club. Pourtant, les présidents de club se plaignent à chaque fois du manque d'argent et demandent l'aide des autorités publiques sous prétexte que ces dernières avaient promis d'aider à l'épanouissement du football professionnel algérien. Quand on voit comment le quidam du peuple vit cette crise multidimensionnelle qui le touche ces derniers temps, on se demande pourquoi le football et surtout ces joueurs ne sont pas touchés par le «takachouf».

M. M.

Ligue 2 Mobilis (10^e journée)

La JSMB toujours aux commandes

LA JSM BEJAIA a conservé sa première place au classement de la Ligue 2 Mobilis sans jouer, et aura l'occasion de creuser davantage l'écart sur ses principaux concurrents samedi, en accueillant le MC Saïda en clôture de la 10^e journée. La JSMB a surtout profité des faux pas du Paradou AC (2^e) et de l'USM Blida (3^e), battus respectivement (3-0) par l'Amel Boussaâda et (2-1) par l'ASM Oran, vendredi, en ouverture de cette 10^e journée. Le PAC, leader incontesté de la Ligue 2 Mobilis pendant les huit premières journées a pris une énorme claque à Boussaâda, où l'Amel local a plié le match en seulement 22 minutes, grâce notamment à Chaouti, auteur d'un doublé aux (3^e et 22^e), et Bentaleb sur penalty à la 10^e minute. De son côté, l'USM Blida a commencé par mener, et dès la 7^e minute à Oran, grâce à Bendiaf, mais ne lâchant rien, l'ASMO a réussi à égaliser par Tchikou (31'), avant de l'emporter (2-1) grâce à El Ghomari, auteur du 2^e but à la 70^e minute.

La plupart des autres matchs de cette 10^e journée se sont soldés par des nuls, à commencer par le derby de la Mitidja, WA Boufarik - RC Arbaâ, qui s'est achevé sur le score d'un but partout. Lanterne rouge, les Bleu et Blanc étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce derby, grâce à Bouteldja (58'). Mais à force d'insister, le WAB a réussi à égaliser par Ait Mimoun (70'). Au Khroub, l'ASK s'est neutralisé (1-1) avec le MC El Eumla, tout comme l'ASO Chlef, tenu en échec par le CRB Aïn Fekroun sur le même score. Les plus grands bénéficiaires de cette 10^e journée ont été le CA Bordj Bou Arreridj et l'US Biskra, ayant remporté de précieuses victoires, respectivement la JSM Skikda (2-1) et le GC Mascara (1-0). Après l'ouverture du score par Bouafia (45'), la JSMS avait réussi à égaliser par Khezri (62'), mais les Criquets ont arraché la victoire à l'ultime seconde du temps réglementaire, grâce à Guedjali, auteur du but victorieux à la 90^e

minute. A Biskra, le GC Mascara avait également tenu bon pendant 90 minutes, avant de s'effondrer dans le temps additionnel devant Djabout, auteur du but victorieux à la 90'+4. Un précieux succès qui permet au nouveau promu, l'US Biskra de se hisser à la 6^e place du classement, à égalité avec l'ASMO et le CRBAF, avec 14 points, au moment où le GCM reste avant dernier, avec 5 petites unités au compteur. Le CABBA s'est quant à lui rapproché du pied du podium, avec désormais 4 longueurs de retard sur le leader JSM Béjaïa.

Résultats et classement :

ASK-MCEE	1-1
ABS-PAC	3-0
ASMO-USMB	2-1
WAB- RCA	1-1
USB-GCM	1-0
ASO- CRBAF	1-1
CABBA-JSMS	2-1

	Pts	J
1). JSM Béjaïa	20	9
2). Paradou AC	19	10
3). USM Blida	17	10
4). ASO Chlef	16	10
—). CABBA	16	10
6). ASM Oran	14	10
—). US Biskra	14	10
—). CRBAF	14	10
9). AS Khroub	13	10
—). ABoussaâda	13	10
11). WA Boufarik	12	10
12). JSM Skikda	11	10
13). MC Saïda	8	9
14). MC El Eulma	7	10
15). GC Mascara	5	10
16). RC Arbaâ	3	10

Ligue 1 Mobilis (12^e journée) Rien ne va plus au MOB

■ Rien ne va plus au Mouloudia de Béjaïa qui vient d'être accroché par le dauphin du leader, le Mouloudia d'Oran, sur son terrain du stade de l'Unité Maghrébine, sur le score vierge de zéro partout.



Le MOB dans de sales draps

Par Mahfoud M.

Les gars de la ville des Hammadites, qui ont raté la finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), ont du mal à s'imposer dans le championnat. Ils pointent à la dernière place du classement général et risquent de se retrouver dans une situation très difficile même avec leur quatre matchs en retard qu'ils devront disputer. Avec seulement sept unités dans son escarcelle, la formation bougiote est vraiment dans le rouge et se devra de faire tout son possible pour se sortir de cette situation très difficile. Il

faudra une réelle dose de courage aux coéquipiers de Yaya pour s'en sortir et assurer leur maintien en Ligue I. Pour revenir à cette rencontre, il faut savoir que les poulains de Adjali, qui a coaché l'équipe en l'absence de Sendjak qui a annoncé son départ, ont tout fait pour l'emporter et sortir de cette situation délicate dans laquelle elle se trouve. Les Mobistes ont poussé tout au long de cette empoignade et se sont créés de nombreuses occasions sans pour autant trouver la faille. Ils ont bénéficié même d'un penalty à la 66^e que le portier oranais, Abderaouf Natéche, a magistralement arrêté.

D'ailleurs, ce dernier est pour beaucoup dans ce nul arraché par la formation d'El Hamri grâce à ses arrêts décisifs. Ce nul permet au MCO de rester à la seconde place avec 21 points et continue donc sa belle série. A noter que le match a été entaché d'incidents regrettables avec un envahissement de terrain qui a duré 20 minutes, ce qui a amené l'arbitre à arrêter la rencontre le temps que le calme revienne, ce qui fût fait avec l'évacuation des fans du MCO de l'enceinte de l'Unité Maghrébine.

M. M.

Lyon L'Atletico Madrid cible Ghezal

L'attaquant international algérien Rachid Ghezal, intèresse trois clubs espagnols, dont l'Atletico Madrid, dans la perspective d'un recrutement, ont rapporté vendredi des médias locaux. «Villarreal, Valence et surtout l'Atlético Madrid, qui a déjà puisé à plusieurs reprises dans le championnat de France par le passé, envisage de faire venir le Lyonnais Rachid Ghezal», écrit le média Foot365. Avec son statut de joueur libre à partir du 1^{er} janvier

2017, Ghezal fait en effet saliver plusieurs clubs, y compris en Angleterre. N'ayant pas trouvé un compromis avec le président Lyonnais Jean-Michel Aulas pour prolonger son bail avec les Gones, le frère cadet de l'ancien international algérien Abdelkader Ghezal «devrait probablement opter pour l'un de ces clubs» à l'ouverture du prochain marché des transferts. Habitué à jouer régulièrement la Coupe d'Europe, en luttant chaque année avec les mastodontes que sont le Real Madrid et le FC

Barcelona pour le titre de champion d'Espagne, l'Atletico Madrid devrait intéresser particulièrement le jeune Algérien.

Boxe/mondiaux-2016 (juniors)

Tabi, Tazout et Ziani sortis

LES BOXEURS algériens Tazout Walid, Tabi Adel et Yanis Ziani ont été éliminés, dès les 32^e de finale, disputés jeudi et vendredi à Saint-Petersbourg, aux Championnats du monde (juniors) organisés par la ville russe du 17 au 26 novembre, selon le site de l'AIBA. Engagé dans la catégorie des 49 kg, Tazout Walid n'a pas résisté à l'Américain Price Dylan qui a remporté le combat par 5-0, tout comme Yanis Ziani (64 kg) défait par l'Italien Cangelosi Cristian (5-0), alors que leur compatriote Tabi Adel (56 kg) a perdu difficilement face à Nezami Aqludolin (Afghanistan) sur le score de 2-3.

Al-Wehda

Madoui a le soutien des dirigeants

LE PRÉSIDENT d'Al-Wehda (Div.1 saoudienne de football) Hicham Moursi a réitéré l'engagement de son club à garder l'entraîneur algérien Kheireddine Madoui, balayant du coup les informations faisant état d'un éventuel départ de l'ancien coach de l'ES Sétif (Algérie). «Je tiens d'abord à démentir ces informations. Madoui est avec nous et il restera entraîneur d'Al-Wehda. Nous n'avons jamais songé à engager un autre technicien», a indiqué le président du club sur le site d'Al-Arabiya.net. Madoui s'est engagé avec Al-Wehda en novembre 2015 pour deux ans et demi, succédant à l'Uruguayen Juan-Jacinto Rodriguez Araujo, limogé pour mauvais résultats. Pour sa première saison, le technicien algérien a mené Al-Wehda vers le maintien. Lors de l'actuel exercice, la formation basée à La Mecque pointe à la 8^e place au classement avec 9 points, au terme de la 8^e journée de la compétition. Avant son arrivée en Arabie saoudite, l'ancien défenseur international algérien avait conduit l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie) à la victoire finale en Ligue des champions d'Afrique 2014 aux dépens de l'AS Vita Club de RD Congo (aller 2-2, retour 1-1).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sur une voie de l'autoroute Ben Aknoun-Zéralda

L'effondrement d'une canalisation à l'origine de l'affaissement de terrain

L'AFFAISSEMENT de terrain survenu vendredi soir sur la route nationale reliant Ben Aknoun à Zéralda a été provoqué par l'effondrement d'une canalisation d'évacuation des eaux, a indiqué à l'APS le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani. M. Rahmani a précisé, à ce propos, que les fortes pluies enregistrées dans la capitale durant les derniers jours ont causé l'effondrement d'une canalisation d'évacuation des eaux provoquant un fossé d'une profondeur de 10 mètres et d'une largeur de 20 mètres au niveau de la route nationale Ben Aknoun-Zéralda. Les services des eaux concernés s'attendent depuis hier soir à réparer la canalisation et à dévier la trajectoire des eaux avant d'entamer les travaux de réhabilitation de la route, a affirmé le même responsable. La route sera rouverte aux véhicules dès le parachèvement des travaux prévu samedi soir ou dimanche matin au plus tard, a précisé M. Rahmani. Il a ajouté qu'en vue de faciliter le trafic routier, les services de police ont mis en place un dispositif d'urgence à travers notamment la déviation de certaines destinations jusqu'à la fin des travaux. L'affaissement de terrain survenu vendredi à 21h 30mn sur une voie de l'autoroute Ben Aknoun-Zéralda a provoqué la chute de cinq voitures dans un profond fossé. Selon le dernier bilan des services de la Protection civile, l'affaissement a fait 14 blessés tous évacués aux centres hospitalo-universitaires de Beni Messous, Ben Aknoun et Salim-Zmirli.

Tlemcen

L'auteur d'un homicide arrêté une demi-heure après son forfait

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Maghnia (Tlemcen) ont réussi à arrêter l'auteur d'un homicide, une demi-heure après avoir accompli son acte criminel, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. Selon la même source, les faits ont eu lieu au village Colonel Abbès, relevant de la commune de Maghnia où, suite à un différend, un jeune de 24 ans a poignardé ses deux antagonistes, deux frères, âgés

de 27 ans et 19 ans, tuant le premier et causant de nombreuses blessures au deuxième. Ce dernier a été évacué à l'hôpital de Tlemcen où il est gardé en observation médicale. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital de Maghnia, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par le même corps de sécurité pour élucider les circonstances de cet acte criminel. **Hania Y.**

Aïn Sefra

Saisie de huit quintaux de kif traité

DANS LE cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des gardes-frontières, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont saisi, hier 19 novembre 2016 à Aïn Sefra, wilaya de Naâma, une importante quantité de kif traité s'élevant à 8 quintaux et 65 kilogrammes. Ainsi, le bilan de la drogue saisie en novembre

s'élève à un total de 66 quintaux et 74 kilogrammes. Ces opérations de qualité menées par les éléments de l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité, démontrent encore une fois la permanente vigilance et la ferme volonté à faire face à ce fléau et à déjouer toute tentative d'introduction de ces drogues dans notre pays ou de s'en servir pour transit. **R. N.**

Batna/Suite à l'inhalation de gaz toxique

Mort de six personnes d'une même famille

SIX PERSONNES d'une même famille ont trouvé la mort, hier, dans leur domicile au village Taka dans la commune de Seriana, wilaya de Batna, après avoir été intoxiquées par les émanations de monoxyde de carbone, ont indiqué à l'APS les services de la Protection civile.

Selon la même source, une mère, âgée de 34 ans et ses 5 enfants âgés entre 2 mois et 6 ans dont des jumelles âgées de 2 ans, ont péri dans cet accident.

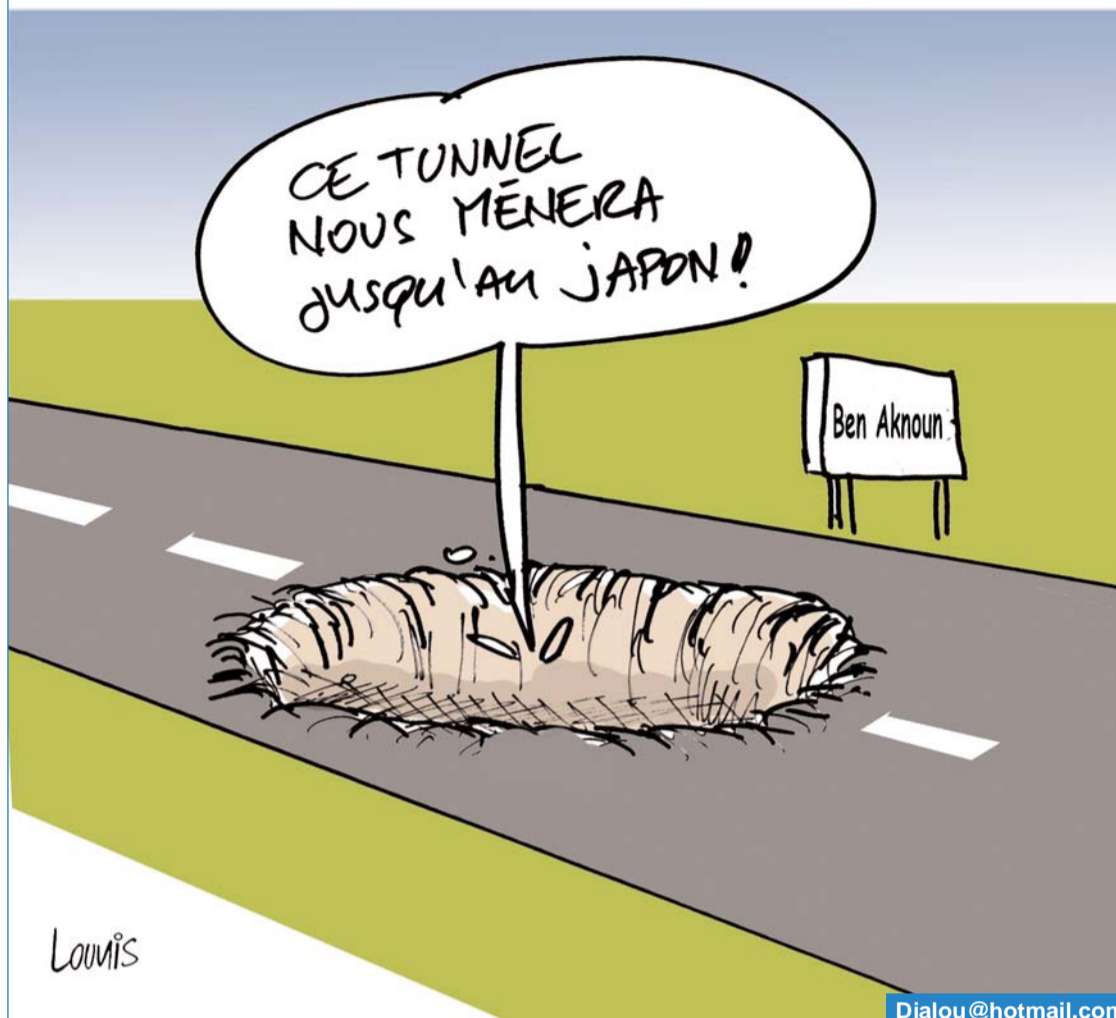
Le responsable de la communication et de l'information de la Protection civile, Zouhir Nekaâ, a indiqué que les membres de cette famille étaient

déjà morts à l'arrivée des éléments de la Protection civile, soulignant que le décès était causé par une fuite de gaz provenant d'un réchaud.

Cet accident est le 4^e du genre depuis le début du mois de novembre en cours dans la capitale des Aurès. Les services de la Protection civile ont réussi à sauver la vie de dix personnes, au cours de trois accidents similaires signalés, a-t-on encore noté, rappelant que la direction de la Protection civile dans la wilaya de Batna avait entamé une large campagne de sensibilisation quant aux dangers liés à l'utilisation du gaz.

Yanis S.

Affaissement de terrain sur l'autoroute à Ben Aknoun



Djalou@hotmail.com

Contrebande

Arrestation d'une personne avec 5 pistolets à Béjaïa

■ Quatre narcotrafiquants ont été arrêtés, vendredi à Béchar, par des éléments de la Gendarmerie nationale, alors qu'une personne suspecte a été interceptée à Béjaïa en possession de 5 pistolets, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Lamine O.

« Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 18 novembre 2016 à Béchar quatre narcotrafiquants », précise la

même source, soulignant qu'« à Béjaïa, un autre détachement de la Gendarmerie nationale a intercepté une personne suspecte en possession de 5 pistolets ».

D'autre part, des détachements de l'ANP « ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, 13 contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain, 14 détecteurs

de métaux et une quantité de 2200 litres de l'huile de table destinée à la contrebande ».

A Annaba une unité des gardes-côtes « a déjoué une tentative d'immigration clandestine de 25 personnes à bord de deux embarcations de fabrication artisanale », note le communiqué du MDN.

L. O.

Tizi Ouzou

L'enseignant chercheur Messaoudene décède au cœur du Djurdjura

UN RANDONNEUR chevronné a trouvé la mort vendredi après-midi à Tala Ouguelmim, en plein cœur du Djurdjura (1 700 m d'altitude) à plus d'une cinquantaine de kilomètres au sud de la Wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris, hier, auprès du chargé de la communication

de la Protection civile, le capitaine Kamel Bouchakour. La victime, Docteur Messaoudene Mohand Salah, enseignant chercheur à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, âgé de 62 ans, a fait une crise cardiaque alors qu'il effectuait une randonnée dans la région de Tala Ouguelmim avec ses amis. Les éléments de la Protection civile de l'unité des Ouadhias (35 km

au sud de Tizi Ouzou) ont été alertés vers 16 heures, selon les indications fournies par la même source. L'opération d'évacuation du corps du défunt, dont le décès a été constaté sur les lieux par les médecins qui faisaient la même randonnée, a pris près de deux heures puisque la zone est inaccessible par véhicule.

Hamid M.

Cybercriminalité à Akbou

Cinq ans de prison ferme pour un jeune de 27 ans

UN JEUNE âgé de 27 ans a été condamné, ces derniers jours, à cinq 5 années de réclusion ferme pour cybercriminalité, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par une jeune fille qui a entretenu une relation avec le mis en cause sur Facebook. Mais dès qu'elle a décidé de rompre avec lui, l'individu l'a menacée de publier ses photos sur Internet. Les enquêteurs, qui ont pu corroborer les faits, ont procédé à son arrestation. Présenté devant le parquet d'Akbou, « le prévenu a été condamné à cinq ans de prison ferme » pour les faits qui lui sont reprochés, ajoute-t-on. **H.C.**